

# ANCY-D RNOT

*Vivons notre village*



*Vivre autrement, vivre mieux :  
notre village sur le chemin  
de la transition écologique*

*Mieux communiquer  
avec vous*  
p. 3

*La mobilité : mieux vivre  
ensemble et préserver  
l'environnement*  
pp. 4-11

*Les bons de chauffage  
pour nos Séniors,  
de nouvelles conditions  
plus avantageuses*  
p. 13

# ÉDITO

*Tous ensemble,  
vers un bel avenir !*

L'année écoulée n'a pas permis de tourner la page de la crise sanitaire et, en ce mois de janvier, les indicateurs épidémiques restent très négatifs. C'est dans ce contexte difficile que la municipalité a dû adapter le nombre et le format des manifestations en fonction des données sanitaires. Certains événements ont pu avoir lieu comme le concert de la fête de la musique et l'accueil de la caravane « Terre de jeux », mais beaucoup ont dû être annulés ou modifiés. Ainsi, le repas des Anciens a été remplacé par une distribution de coffrets cadeaux, fort appréciée au demeurant. Une satisfaction cependant est à relever, le grand succès de l'espace des Fenottes qui, grâce à sa configuration, est resté accessible et est devenu, de par son attrait, le marqueur central de la vie sociale du village.

L'espoir étant le pilier du monde, je veux espérer que 2022 nous mènera petit à petit vers un retour à la normale. J'espère que nous pourrons nous retrouver pour partager des moments de convivialité et d'échange. J'espère que cette année électorale offrira un débat démocratique de qualité et que les valeurs de solidarité et de fraternité en sortiront renforcées. C'est fort de cette volonté et de cette espérance que je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Qu'elle apporte à tous et à chacun joie, ambition et confiance dans l'avenir.

**Gilles Soulier**  
Maire d'Ancy-Dornot



## SOMMAIRE

- 2-3 **Edito**  
Un nouveau site  
Intramuros  
Appel aux commerçants
- 4-10 **Dossier Mobilité**  
La transition écologique  
L'enquête mobilité  
Qui a répondu ?  
Pratique, déplacements,  
difficultés, solutions
- 11 **Transitions**  
La transition énergétique :  
se chauffer mieux  
La transition écologique :  
utiliser des énergies  
renouvelables  
Bornes électriques
- 12-13 **Bien être**  
Il faut de tout pour refaire  
un monde  
Nos sentiers  
Maintien à domicile  
Bons de chauffage
- 14-15 **Vie pratique**  
Colis senior, enfant  
Fourrière  
Associations
- 16 **Un village pour vous soutenir**  
Une arrivée et un nouveau  
départ  
Les jobs d'été  
Libre expression

## UN NOUVEAU SITE MIS EN LIGNE

Nous sommes heureux de vous faire part de la mise en ligne du nouveau site Internet de la commune d'Ancy-Dornot.

Un site plus moderne, plus ergonomique et plus proche de vous, avec :

- un accès à l'information plus intuitif et simplifié,
- des menus réfléchis et élaborés afin de répondre au mieux aux attentes des habitants ou futurs habitants,
- des rubriques clairement identifiables, facilitant la navigation,
- des accès rapides et des actualités régulièrement mises à jour, proposés dès la page d'accueil, une fonction de recherche permettant de cibler plus finement l'information,
- la possibilité de contacter les services municipaux par un formulaire dédié
- ...

Un site plus complet, valorisant le patrimoine historique et naturel de la commune, la vie dans le village avec ses associations, ses commerçants, ses artisans et ses infrastructures...

Un site textuellement et visuellement plus riche, et qui ne demande qu'à s'étoffer plus encore, grâce à votre participation et vos suggestions !

Alors n'hésitez pas à partir à la découverte du nouveau site d'Ancy-Dornot !



[www.ancy-dornot.fr](http://www.ancy-dornot.fr)

## INTRAMUROS : LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE DE COMMUNICATION

La commune d'Ancy-Dornot a choisi d'adhérer à l'application mobile INTRAMUROS.

Ce nouvel outil, financé par la Communauté de communes Mad & Moselle, remplacera à terme Ma Commune Connectée et permettra d'améliorer encore la communication vers les habitants, à l'échelle communale et intercommunale.

Grâce à Intramuros, vous recevrez les informations et alertes concernant notre commune. Vous accéderez aux événements et aux points d'accès touristiques d'Ancy-Dornot ainsi que ceux des communes de notre bassin de vie.

Intramuros met à votre disposition un certain nombre de services (annuaire, signalement de problème...), recense les acteurs de la vie locale (associations, écoles, bibliothèques, commerces...) ainsi que les points d'intérêt sur Ancy-Dornot et ses environs.

Intramuros et Ma Commune Connectée cohabiteront jusqu'à la fin du mois de mars mais vous pouvez d'ores-et-déjà installer et profiter des services d'Intramuros en vous rendant sur Google Play ou App Store.

## APPEL AUX COMMERÇANTS

Vous êtes artisan, commerçant ou entrepreneur installé à Ancy-Dornot, une page vous est dédiée sur le site internet de la commune :

[www.ancy-dornot.fr/accueil/vie-quotidienne/commerce-artisanat/](http://www.ancy-dornot.fr/accueil/vie-quotidienne/commerce-artisanat/)

Vous n'y figurez pas encore ? N'hésitez pas à vous faire connaître via le formulaire en ligne :

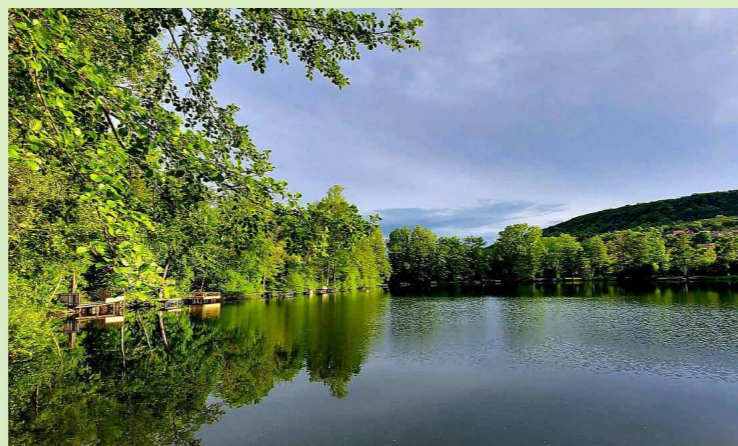
[www.ancy-dornot.fr/accueil/commune/nous-contacter/](http://www.ancy-dornot.fr/accueil/commune/nous-contacter/)

Nous prendrons rapidement contact avec vous.



## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, C'EST AUSSI REPENSER NOS DÉPLACEMENTS

La question des déplacements dans notre village, et son corollaire, la place des véhicules, sont au centre des préoccupations de beaucoup d'habitants d'Ancy-Dornot. Circulation, vitesse, stationnement, déplacements piétonniers, pratique du vélo, autant de thèmes d'interrogations, de difficultés, voire de conflits qui ont émaillé le débat public au cours des derniers mois. Certaines actions prioritaires ont été menées, rue des Quarrés, rue des Burons, rue Jean Le Coullon.



Celles-ci ont tenté d'apporter des réponses aux questions de sécurité, en organisant la cohabitation des différents usages de la route. Aucune n'est totalement satisfaisante et nous déplorons souvent des comportements irrespectueux des règles, celle de la limitation de vitesse à 30 km/h dans tout le village en premier lieu, mais aussi des manquements au bon sens et au civisme.

Au cours de l'année écoulée, la municipalité a initié une réflexion à laquelle des habitants ont participé aux côtés des élus, sur la question des mobilités dans le village et alentours. Les résultats de cette étude sont présentés dans ce bulletin. Ils ne constituent pas une fin en soi mais bien le point de départ d'une prise de conscience collective que nous vivons dans un village ancien, plein de charme, dont l'urbanisme n'est pas adapté à l'accroissement permanent du nombre et de la taille des véhicules.

Plus nous serons nombreux à partager ce constat, plus nous nous intéresserons à des modes de déplacements alternatifs, plus le partage de l'espace et le respect de chacun pourra redevenir la règle commune pour le plus grand bien de tous.

Gilles Soulier

## L'ENQUÊTE MOBILITÉ À ANCY-DORNOT

Ainsi que nous le rappelions dans notre Info Mairie du mois d'avril dernier, la mobilité est une pratique sociale généralisée concernant autant les espaces lointains que notre espace familier au sein du village. Cependant, cette nécessité de se mouvoir se heurte à certains obstacles, que l'on soit piéton, cycliste ou conducteur.

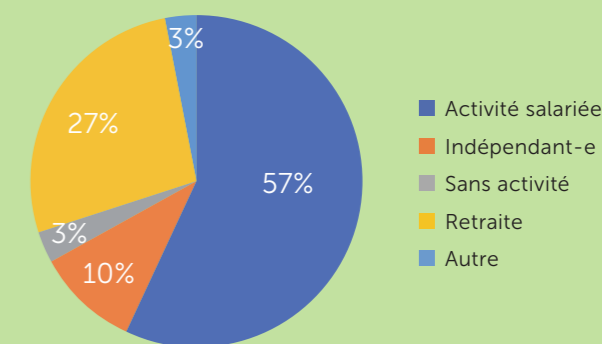
Une enquête a eu lieu d'avril à octobre pour recueillir, soit de vive voix, soit en ligne, vos pratiques, les difficultés rencontrées et les aménagements envisagés. Ainsi, 14 enquêtes ont été menées par des élu-e-s et des habitant-e-s, qui sont allé-e-s à la rencontre de leurs voisin-e-s ou connaissances, et 50 questionnaires en ligne ont été renseignés.

Nous rendons compte ci-dessous des principaux résultats obtenus.

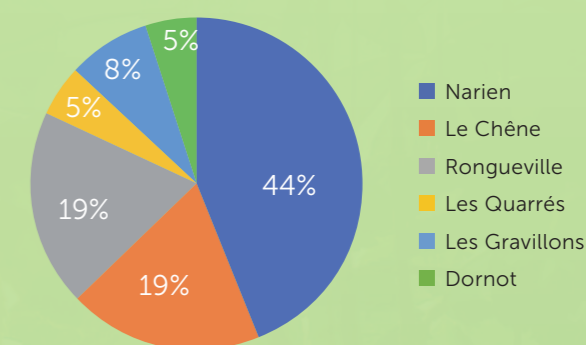
## QUI A RÉPONDU ?

Quasiment autant de femmes que d'hommes ont répondu (54 % et 46 %), 14 personnes vivent seules et 50 sont en couple. 67 % ont une activité salariée ou sont indépendant-e-s et 30 % sont à la retraite ou sans activité.

Situation professionnelle



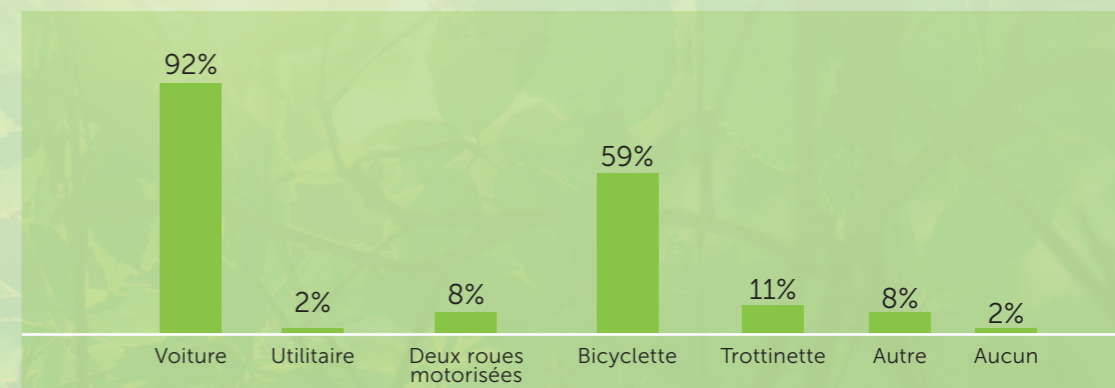
Lieu de résidence



Parmi les personnes consultées, 28 demeurent à Narien ; 12 au Chêne et à Rongueville ; 5 aux Gravillons ; 3 aux Quarrés et 3 à Dornot.

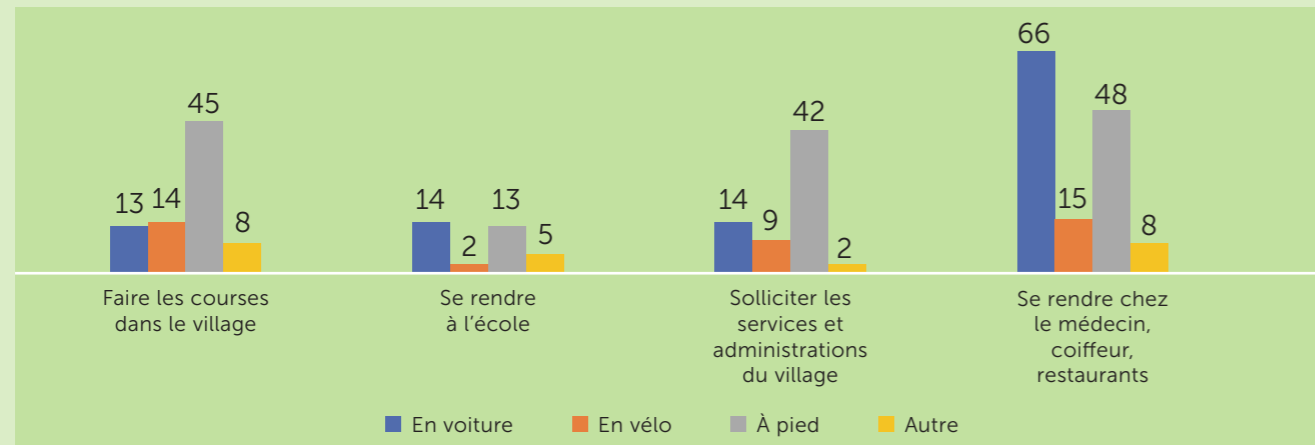
## QUELLE PRATIQUE DE LA MOBILITÉ ?

En termes d'équipement mobilité, 92 % des personnes consultées possèdent une voiture ; 59 % sont propriétaires d'une bicyclette ; 11 % détiennent une trottinette et 8 % un deux-roues motorisé.



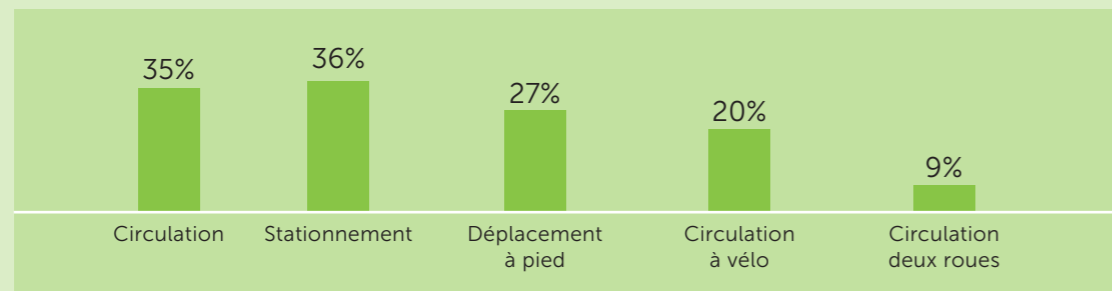
## LES MODES DE DÉPLACEMENT

➤ Pour se déplacer dans le village, les répondant-e-s privilégient la marche à pied, le vélo concurrençant quelquefois la voiture, sauf pour la dernière rubrique ci-dessous qui peut concerner des services et commerces extérieurs au village. A noter que l'usage piétonnier au sein du village n'est pas négligeable par rapport à la voiture.



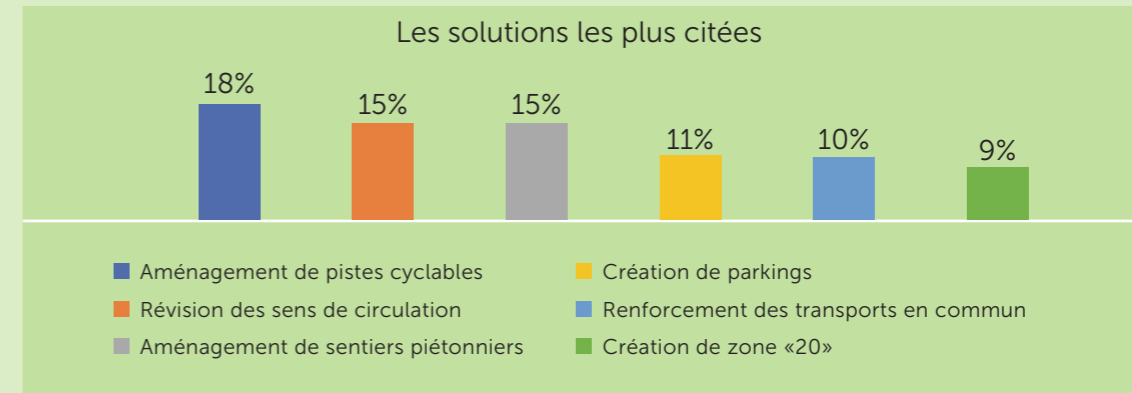
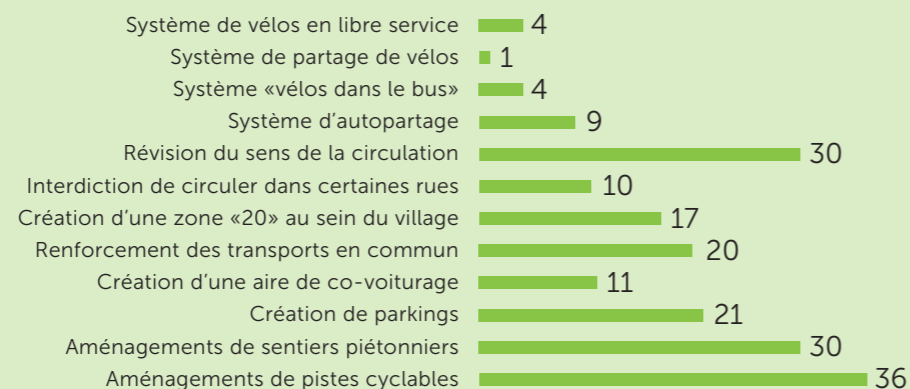
## LES DIFFICULTÉS MENTIONNÉES

➤ Les difficultés mentionnées concernent la circulation en voiture, le stationnement, le déplacement à pied, en vélo et en deux-roues motorisés.



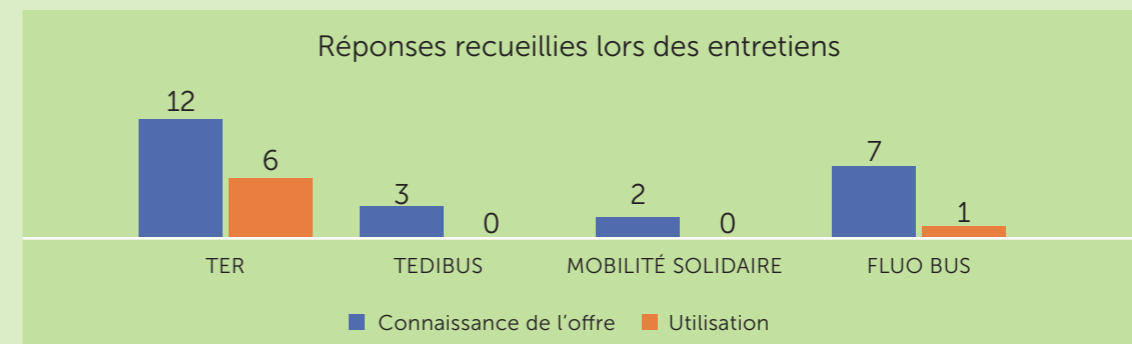
## LES SOLUTIONS PROPOSÉES

➤ Des solutions sont suggérées par les répondant-e-s dont les graphiques ci-dessous rendent compte.



## L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN (TC)

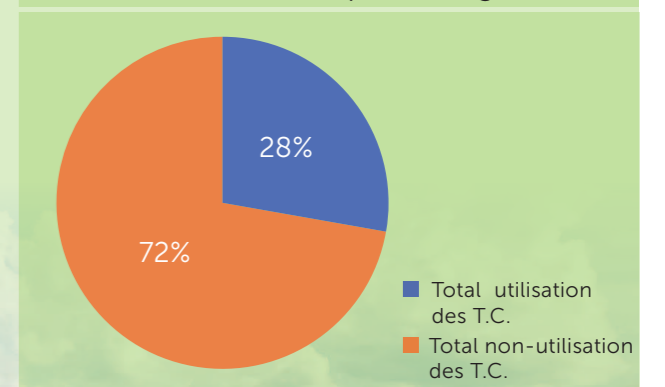
➤ Quant aux transports en commun, même s'ils sont connus, ils ne sont que peu utilisés, comme le démontrent les résultats de l'enquête par entretien et en ligne.



➤ Parmi les transports existants, le TER est le plus cité et utilisé ; le covoiturage n'est pratiqué qu'occasionnellement. Le Tedibus à la demande, mis en place par la Communauté de communes, soit n'est pas connu, soit ne semble pas correspondre aux besoins des habitants. La mobilité solidaire est plus usitée. Parmi les personnes interrogées, seul un collégien mentionne l'utilisation du bus.

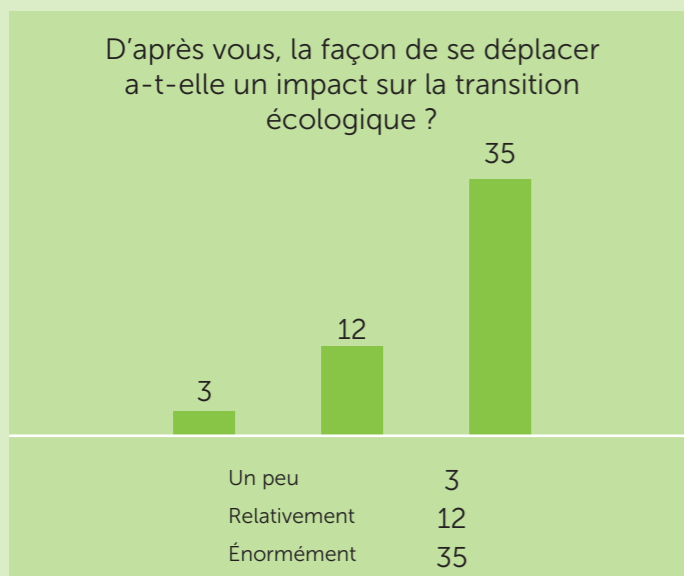
Très majoritairement les enquêté-e-s ne connaissent pas l'offre et, quand ils/elles la connaissent, ne la jugent pas utile. Il est, par ailleurs, suggéré la mise en place d'un service de transport pour rejoindre la ligne du MET' à Ars.

Utilisation des transports en commun (résultats de l'enquête en ligne)

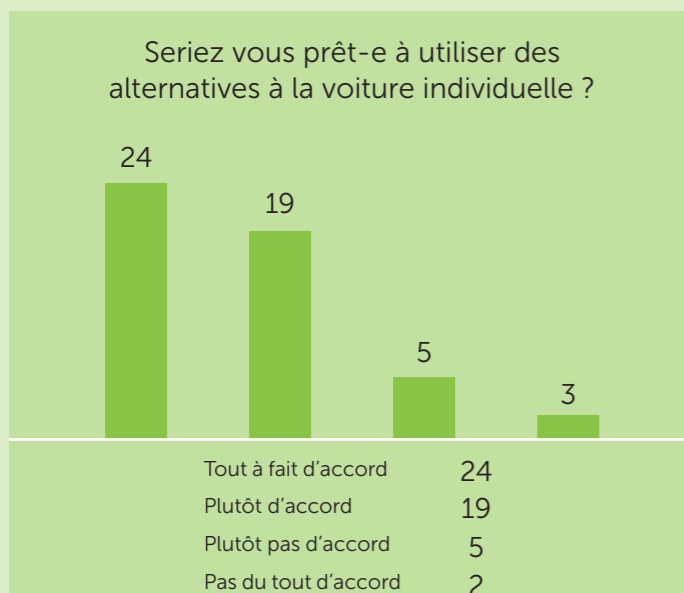


## ET L'IMPACT ÉCOLOGIQUE ?

Face aux défis majeurs, liés au réchauffement climatique, qui nous attendent, les habitant-e-s sont conscient-e-s que nos modes de déplacement ont un impact non négligeable sur la transition écologique.



Ainsi les enquêté-e-s sont-ils/elles prêt-e-s à réduire leurs déplacements en voiture, ce qui est cohérent avec la demande de plus de transports en commun proposée comme solution. Un manque d'information sur l'offre existante ou une inadaptation des horaires et itinéraires expliquerait la non fréquentation de ces transports.



## ET APRÈS ?

Un groupe de 10 habitant-e-s et 8 élu-e-s a constitué un premier groupe de réflexion participative et de réalisation de l'enquête.

Le bilan de l'enquête leur a été présenté le 24 novembre dernier en présence de Territoires Conseils (service de la Banque des Territoires). Lors de cette restitution, des enjeux ont été priorités et certaines solutions sélectionnées pour une programmation à compter de 2022.



Parmi les enjeux que représente la mobilité, la sécurité des piétons arrive en première position, suivie par celle des cyclistes. Un troisième enjeu concerne le changement de comportement des automobilistes, ainsi que la création d'un pedibus en partance du quartier du Chêne.

D'autres enjeux sont évoqués : une meilleure information sur l'offre de transport existante ; l'aménagement de la passerelle SNCF jugée peu pratique voire impraticable pour les personnes à mobilité réduite ou âgées ; l'instauration d'une continuité de piste cyclable, vers Ars, Novéant, Actisud...



## QUELLES SOLUTIONS CHOISIR ?

➤ Ensuite, il a été question de concevoir des solutions appropriées. Gilles Soulier, maire d'Ancy-Dornot et président de la Communauté de communes Mad & Moselle, tient à décrire les actions en cours : **la création d'aires de covoiturage ainsi que la mise à disposition d'une application permettant du covoiturage et de l'autostop organisés ; la mobilité solidaire existante ; l'ouverture d'une liaison douce vers la zone Actisud à partir de la vélo-route, avec la valorisation de la pratique du vélo et d'une réflexion sur de nouvelles ramifications.**

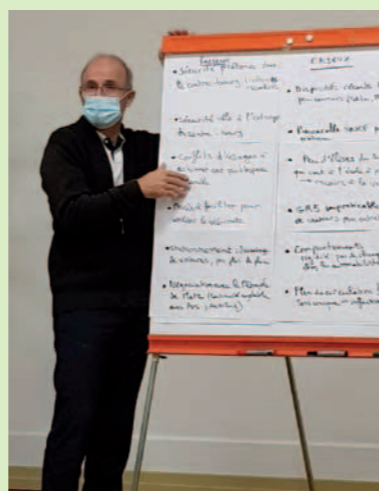
Ensuite, en utilisant un jeu de pastilles pour marquer ce qui leur est apparu comme essentiel, les membres du groupe mobilité ont priorisé les solutions mises en avant par l'enquête, à savoir :

- la création de pistes cyclables vers Ars-sur-Moselle, Novéant-sur-Moselle et la vélo-route,
- la création de sentiers piétonniers dans le village et vers l'extérieur,
- la création d'une zone « 20 » ou zone de rencontre au cœur du village.

Ce ne sont pas les seules propositions évoquées, mais elles apparaissent fondamentalement prioritaires et doivent faire l'objet d'une planification dès cette année.

La suite de la démarche sera également participative et d'autres groupes de réflexion/travail verront le jour.

L'évolution de nos modes de déplacement s'inscrit totalement dans une démarche de préservation de l'environnement et, au-delà, de la planète. La transition écologique ne doit pas être un vœu pieu, elle doit s'inscrire dans la prise de conscience et dans l'action de chacun, dans son environnement proche. *Martine Sas-Barondeau*



## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST AVANT TOUT CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE ET PENSER À L'ISOLATION DE VOS MAISONS...

### UN GUICHET HABITAT – OUTIL DE SIMPLIFICATION ...

Dans le cadre d'un financement versé par l'Etat au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Val de Lorraine (PETR), qui regroupe 4 Communautés de communes, un nouvel outil d'accompagnement technique et financier est proposé aux habitants de la Communauté de communes de Mad et Moselle. Il permettra de les informer, conseiller et accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement, quel que soit leur niveau de revenus.



Cet outil constitue la porte d'entrée pour identifier l'ensemble des aides mobilisables, en vue d'une rénovation énergétique du logement, et il vous accompagnera dans l'obtention de ces financements.

Il permettra aussi de vous aiguiller vers différents partenaires pour, le cas échéant, un accompagnement plus technique, et aussi pour une optimisation de votre projet de travaux ou pour vous conforter dans votre réflexion d'amélioration de votre patrimoine.

Quelques exemples de travaux éligibles :

- Isolation des combles
- Changement de système de chauffage
- Installation fonctionnant aux énergies renouvelables
- Ravalement de façade avec isolation

**Pour contacter le Guichet de l'Habitat, mutualisé à l'échelle du Val de Lorraine, appelez le 03.83.49.81.19.**



## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, C'EST AUSSI CONSOMMER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LE CADASTRE SOLAIRE MIS À DISPOSITION DES HABITANTS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le cadastre solaire est un outil développé et mis à votre disposition par les collectivités du Val de Lorraine. C'est un dispositif de sensibilisation et d'information permettant aux usagers de ce territoire d'évaluer le potentiel de production d'énergie solaire de leur toiture et de calculer la rentabilité d'une installation solaire. La logique consiste à rendre votre habitation, votre local, votre bâtiment plus autonome en énergie.

Le cadastre solaire permet de visualiser le potentiel solaire des toitures. Le potentiel solaire, c'est l'ensoleillement reçu par une toiture, en tenant compte du contexte météorologique local et des effets d'ombrage (arbres, bâtiments, etc.).

Vous pouvez ainsi, en quelques clics, évaluer l'exposition de votre toiture, grâce au lien ci-dessous ou au QR Code ci-contre.  
<https://www.cc-madetmoselle.fr/index.php/om/le-cadastre-solaire>



Une fois l'analyse effectuée, vous pourrez contacter directement des installateurs. Pour choisir un installateur de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques), sachez que des organismes tels que Qualit'ENR, Qualibat ou Qualifelec les évaluent et les agréent sur toute la France. Vous trouverez, sur leurs sites Internet, une liste d'installateurs certifiés proches de chez vous. *Jean MUNIER*

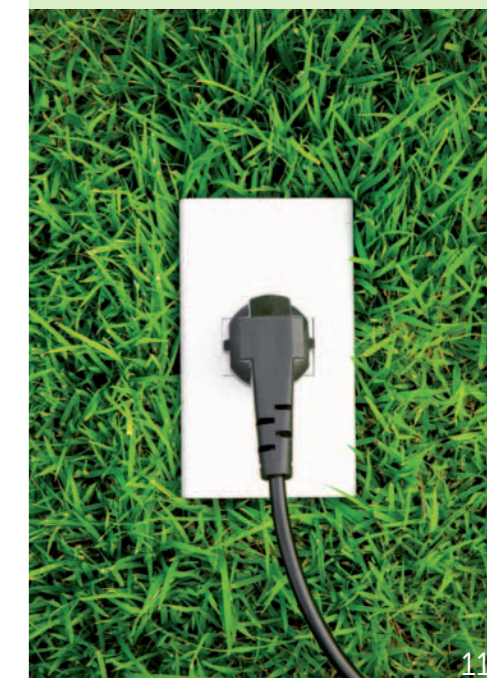
## IMPLANTATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES : 2 PROJETS À L'ÉTUDE

Comme nous nous y étions engagés au travers de l'enjeu de « développement d'un village naturel et sain, qui préserve l'environnement », l'équipe municipale travaille au déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur Ancy-Dornot. Force est de constater, à ce jour, que le développement de l'électro-mobilité est engagé par l'ensemble des constructeurs de véhicules et que les orientations nationales et européennes vont dans ce sens. Il convient donc d'anticiper ce développement en proposant une offre de service qui puisse s'adapter aux contraintes du village.

Ainsi, le travail mené en 2021 avec la participation d'une vingtaine d'habitants et l'appui de la Banque des Territoires, a révélé le souci des habitants de réduire l'impact de la voiture sur l'environnement. L'utilisation de véhicules électriques est une solution qui doit prendre en compte les contraintes individuelles en termes d'équipement personnel de dispositifs de charge.

Dans ce contexte, deux sites ont été pré-identifiés, en partenariat avec l'UEM, pour implanter deux bornes de recharge pour véhicules électriques, l'un sur Ancy, l'autre sur Dornot. L'objectif serait une validation technique et financière de ces projets au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et une installation de ces bornes au 2<sup>nd</sup> semestre.

A suivre...  
*Jean Munier*





## IL FAUT DE TOUT POUR REFAIRE UN MONDE !

Il était une fois...une superbe forêt, gardée par deux beaux clochers, cette forêt était si belle, si grande, si calme, que tous souhaitaient en profiter, quitte à parfois se disputer. La forêt, quant à elle, regardait impuissante ses petits protégés se faire des pieds-de-nez ! Elle se souvenait avec nostalgie de cette époque révolue où chacun y trouvait sa place.

Aujourd'hui, elle souffre, elle a soif, elle a chaud... Ses grands feuillus vieillissent. Ses petits arbres, qui doivent grandir, demandent attention, surveillance et protection. La belle forêt remercie grandement les chers gardes-forestiers qui veillent au grain !

D'ailleurs, en parlant de grain, les chasseurs, eux aussi, sont gardiens de ce temple et font partie de cette histoire, et cela depuis toujours, en participant à la régulation de certains habitants à quatre pattes de la grande forêt. Or, depuis peu, afin de protéger les nouvelles plantations d'arbres, ils ont interdiction d'agrainer et ne peuvent donc plus "maintenir" les sangliers dans les endroits reculés de la forêt. Et comme les vieux chênes n'ont pas donné beaucoup de glands cette année, les sangliers viennent vous rendre visite dans vos jardins à la recherche de nourriture ! Ceci expliquant cela... les chasseurs sont donc entre deux "feux" : régulation et protection. Sans compter qu'ils peinent également à se faire accepter même si, de leur propre initiative, ils ont pris la décision, depuis plusieurs années, de ne plus chasser le week-end (excepté les battues administratives).

C'est donc emplie d'espoir, que Dame forêt souhaite de tout cœur être témoin, en cette nouvelle année qui débute, de bonne entente, de tolérance, de joies partagées, de respect et de convivialité !

Chacun d'entre nous à un rôle important à jouer car chacun a sa place au sein de cette magnifique forêt !

*Emilie Pascarel*



## DES SENTIERS BIEN ENTRETENUS

L'équipe d'insertion de notre Communauté de Communes Mad & Moselle a été mobilisée, ces dernières semaines, pour entretenir les sentiers de la commune.

A Dornot, l'accès vers la Croix Saint-Clément, à partir de la Croix Rondo, a été nettoyé. Une attention particulière a été apportée au chemin dit des écoliers reliant Dornot aux Gravillons. Depuis la rue des Gravillons, en face du numéro 14, il est désormais possible d'emprunter une jolie sente pour se diriger vers la RD6 et rejoindre le stade et l'étang, sans avoir à contourner le grand parc Grunenwald.

Plus loin, sur Ancy, la Taie de Narien doit encore faire l'objet d'aménagements pour canaliser un ruisseau capricieux qui la confond avec son lit. Plus au Nord encore, le ruisseau de la Joyeuse a été toiletté.

Voilà de quoi profiter de notre beau cadre de vie ! *Martine Sas-Barondeau*



## INFORMATIONS UTILES

### > J'EMMÉNAGE, JE DÉMÉNAGE

Je viens d'arriver à Ancy-Dornot ? Je quitte Ancy-Dornot ? Je n'oublie pas d'en informer le secrétariat de Mairie.

### > ÉLECTIONS : JE VEUX VOTER

*Pour vous inscrire sur les listes électorales :*

- RDV directement en Mairie avec votre pièce d'identité en cours de validité ET un justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Faites la démarche sur le site « [servicepublic.fr](https://servicepublic.fr) »
- Attention : l'inscription pour l'élection présidentielle devra se faire impérativement avant le 4 mars 2022 et celle pour les élections législatives avant le 6 mai 2022 !



### > RECENSEMENT : J'AI 16 ANS

Chaque jeune citoyen et citoyenne doit, à compter de son 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit, se faire recenser en Mairie, muni-e du livret de famille et de sa carte d'identité.



Ce recensement permet à l'administration de le ou la convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Ce recensement peut également se faire en ligne via le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>. La JDC est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen.

### > RAPPEL

→ **Horaires Mairie ANCY et Agence Postale Communale :**  
Lundi et jeudi 13h30 – 18h00 / Mercredi 9h00 – 12h00  
Vendredi 13h30 – 17h30

→ **Horaires Mairie DORNOT :**  
Mardi 17h00 – 18h00

Téléphone : **03.87.30.90.26**  
Mail Ancy : [ancy@ancy-dornot.fr](mailto:ancy@ancy-dornot.fr)  
Mail Dornot : [dornot@ancy-dornot.fr](mailto:dornot@ancy-dornot.fr)

### > RESTEZ INFORMÉ-E-S !

Site internet de la commune : [www.ancy-dornot.fr](http://www.ancy-dornot.fr)  
Page Facebook : <https://www.facebook.com/AncyDornot>  
Application **Intramuros** (cf. page 3)

## CAMPAGNE DE BONS DE CHAUFFAGE 2021-2022

Depuis début 2021, les tensions mondiales sur les marchés de l'énergie ont provoqué une hausse de 40,9 % sur le gaz et de 2,6 % sur l'électricité. En comparaison avec début octobre 2020, le prix du fuel a fait un bon de 55,9 %, fin octobre 2021. Par rapport à la situation de décembre 2020, le surcroît de dépenses d'énergie est de 64 € par ménage, dont 41 € liés à l'augmentation des prix de l'énergie (+ 20 € pour les carburants, + 15 € pour le gaz et + 6 € pour le fioul), le reste (23 €) étant dû à une augmentation de la consommation.

Pour tenir compte de cette situation, les membres du CCAS, à l'unanimité, ont modifié les critères d'attribution des bons de chauffage au profit des personnes de plus de 65 ans du village.

Ainsi, il a été décidé d'ajuster le plafond « couple » sur celui d'une personne seule (selon l'échelle d'équivalence proposée par l'OCDE), ce qui l'a augmenté, et de majorer les deux plafonds, couple et personne seule, de 12 %.

Par ailleurs, le montant des bons étant inchangé depuis la mise en place de ces aides annuelles en 2010-2011, les membres du CCAS ont également décidé d'augmenter le montant du bon de 50 €, celui-ci étant désormais de **250 €**.

Pour l'hiver 2021-2022, les critères d'attribution sont donc les suivants :

**Vivre en logement autonome à Ancy-Dornot, seul-e-ou en couple, être âgé-e de 65 ans et plus, avoir des ressources ne dépassant pas :**

- **16 272 € par an pour une personne seule,**
- **24 408 € par an pour un couple.**

Note de conjoncture INSEE 21/12/21 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6010078?sommaire=6005764>

Pour en bénéficier, il faut déposer en mairie :

- **une copie de votre carte d'identité ou autre justificatif,**
- **une copie de votre avis d'imposition 2021 sur vos revenus 2020,**
- **un relevé d'identité bancaire (RIB).**

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 30 avril 2022  
*Martine Sas-Barondeau.*



## PETIT RAPPEL : LE MAINTIEN À DOMICILE

Pour toutes les questions que vous vous posez sur des travaux de maintien à domicile (aménagement intérieurs pour adapter votre domicile à la perte d'autonomie) :

## UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE : 09 66 91 41 06.

L'association Camel, mandatée par notre Communauté de communes Mad & Moselle, pourra faire un état des lieux **GRATUIT** et **SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART** et effectuer, **A VOTRE PLACE**, toutes les démarches administratives.



# UN COLIS GOURMAND POUR LES SÉNIORS



Les restrictions sanitaires de fin d'année, n'ont pas permis à la municipalité d'organiser le traditionnel repas de Noël, tant attendu par nos seniors, et qui devait avoir lieu le 28 novembre.

La distribution d'un colis « gourmand », soit pour une personne, soit pour un couple, a été proposée par les élus. Même si cela ne remplace pas les échanges et les

rencontres, cette initiative a été très chaleureusement accueillie et a permis une petite note de gaieté pour les fêtes de fin d'année.

C'est donc 230 paniers qui ont été distribués, pour le plus grand bonheur de tous.

Sylvie Pontin

## UNE DISTRIBUTION TRÈS APPRÉCIÉE DES ENFANTS



La crise sanitaire n'a pas permis de préparer le goûter de Noël pour les enfants, il a également été annulé.

Cependant, chaque enfant des écoles d'Ancy-Dornot s'est vu attribuer un sachet contenant des confiseries et un livre comme cadeau de Noël.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité !!!

Sylvie Pontin

## ATTENTION, FOURRIÈRE !

Pour rappel, est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours.

Contrevenir à ces règles est sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de 2<sup>nd</sup> classe. Si le conducteur est absent ou refuse de bouger son véhicule pour faire cesser son stationnement dangereux, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Ainsi, deux voitures en stationnement abusif ont été enlevées et transportées à la fourrière sur demande de la municipalité.



# LES ASSOCIATIONS D'ANCY-DORNOT

La commune d'Ancy-Dornot compte 22 associations s'illustrant dans des domaines très variés : culture, enfance et jeunesse, loisirs, nature et environnement, activité sportive.

N'hésitez pas à contacter leur président(e) ou à consulter notre site internet pour davantage d'informations  
[www.ancy-dornot.fr/accueil/vie-quotidienne/associations/](http://www.ancy-dornot.fr/accueil/vie-quotidienne/associations/)

### > ASSOCIATIONS CULTURELLES

**Amicale du Fort Driant**  
Mémoire historique locale  
Président : M. Jacques NOËL  
06 62 73 16 71 / 03 87 30 90 76  
[jacques.noel42@sfr.fr](mailto:jacques.noel42@sfr.fr)  
[amicalefortdriant@gmail.com](mailto:amicalefortdriant@gmail.com)

**Anciens Combattants  
Novéant-Ancy-Dornot**  
Participation aux cérémonies patriotiques  
Président : M. Richard LENCZAR  
03 87 69 94 95  
[richard.lencznar@free.fr](mailto:richard.lencznar@free.fr)

**MAN Moselle**  
Conférences et interventions sur la non-violence  
Présidente : Mme Anne CARBONNEL  
06 88 71 45 53  
[anne.carbonnel@yahoo.fr](mailto:anne.carbonnel@yahoo.fr)

**Société de Musique l'Union**  
Musique, orchestre  
Président : M. Thierry KREICHER  
06 61 18 26 42  
[contact@harmonie-ancy.fr](mailto:contact@harmonie-ancy.fr)  
[thierry.kreicher@wanadoo.fr](mailto:thierry.kreicher@wanadoo.fr)

**Souvenir Français**  
Participation aux cérémonies patriotiques  
Président : M. Alan ANDERSON  
06 71 75 14 80  
[sf.ancydornot@gmail.com](mailto:sf.ancydornot@gmail.com)

### > ASSOCIATIONS ENFANCE ET JEUNESSE

**Association des Parents d'Elèves (APE)  
Information, classes transplantées,  
fête scolaire...**  
Présidente : Mme Christine PARIS  
06 82 54 53 67  
[chris.brzezula.paris@gmail.com](mailto:chris.brzezula.paris@gmail.com)

**Graine d'ortie**  
Découverte et sauvegarde de l'environnement avec les enfants  
Présidente : Mme Laure ALBRECHT  
06 09 70 77 72  
[grainedortie@wanadoo.fr](mailto:grainedortie@wanadoo.fr)

### > ASSOCIATIONS LOISIRS

**Animation ancéenne**  
Organisation de manifestations festives  
Président : M. Christian TOURAIS  
06 82 81 65 33 / 03 87 30 97 28  
[tourais.christian@gmail.com](mailto:tourais.christian@gmail.com)

**Art'Ancy**  
Peinture / Poterie  
Président : M. Roland DUMONT  
06 40 89 97 26  
[roland.dumont2@sfr.fr](mailto:roland.dumont2@sfr.fr)

**Club Joies d'automne**  
Réunions, goûters, jeux, excursions, exposition de peinture "Les petites mains"  
Présidente : Mme Maryse JASMIN  
06 24 44 54 07 / 03 87 80 62 47

**Conseil de fabrique Ancy**  
Président : M. Thierry KREICHER  
06 61 18 26 42  
[thierry.kreicher@wanadoo.fr](mailto:thierry.kreicher@wanadoo.fr)

**Conseil de fabrique Dornot**  
Présidente :  
Mme Anne-Sophie GERSPACH

**Dornot animation 2000**  
Animations diverses  
Président : M. Nicolas TURON  
06 87 80 18 11  
[norut@hotmail.fr](mailto:norut@hotmail.fr)

### > ASSOCIATIONS NATURE ET ENVIRONNEMENT

**La Bergerie et Compagnie**  
Protection et défense des animaux  
Présidente : Mme Aline KNORTS  
07 82 86 93 64  
[labergerieetcompagnie@gmail.com](mailto:labergerieetcompagnie@gmail.com)

**Torcol  
Sauvegarde de l'environnement  
des "Coteaux d'Ancy"**  
Président : M. Christian GASTON  
06 73 36 26 11  
[christian.gast@wanadoo.fr](mailto:christian.gast@wanadoo.fr)  
[president@asso-torcol.fr](mailto:president@asso-torcol.fr)

### > ASSOCIATIONS SPORTIVES

**Améthyste**  
Yoga / Tai-chi  
Présidente : Mme Josyane DE PAOLI  
06 80 61 27 18  
[amethyste.ancy@gmail.com](mailto:amethyste.ancy@gmail.com)

**Amicale des Pêcheurs de l'Etang  
dit "Sausaie"**  
Président : M. Cyrille PERNIN  
[cyrille.pernin@orange.fr](mailto:cyrille.pernin@orange.fr)

**Ancy Tennis de Table (ATT)**  
Tennis de table  
Entraînements et compétitions  
Président : M. Alain DALBIN  
03 87 30 95 41  
[acdalbin@gmail.com](mailto:acdalbin@gmail.com)

**Association pour la Pêche et la  
Protection du Milieu Aquatique**  
Président : M. Jean-Louis RUZE  
03 87 52 82 63

**Gym'Ancy**  
Gymnastique tonique ou d'entretien  
Présidente : Mme Liliane MARON  
03 54 48 02 71  
[christiane.gerard57@hotmail.fr](mailto:christiane.gerard57@hotmail.fr)

**Jeunesse Sportive d'Ancy (JSA)**  
Football  
Président : M. Nicolas HEIDELBERGER  
06 07 38 46 10 / 06 27 69 49 10  
[nicolas.heidelberger@gmail.com](mailto:nicolas.heidelberger@gmail.com)  
[kremerfabrice@yahoo.fr](mailto:kremerfabrice@yahoo.fr)

**Mad et Moselle Singletrack**  
VTT tout niveau / Ecole de VTT à partir de 7 ans / Trail  
Président : M. Samuel KOENIG  
06 45 32 56 13 / 03 87 18 88 69  
[madetmosellesingletrack@yahoo.com](mailto:madetmosellesingletrack@yahoo.com)

Mairie d'Ancy-Dornot, 10, rue de l'Abbé Jacquat 57130 Ancy-Dornot.  
Tél. : 03 87 30 90 26 / Mail : [ancy@ancy-dornot.fr](mailto:ancy@ancy-dornot.fr)

Mairie déléguée de Dornot, 20, Grand Rue 57130 Dornot.  
Tél. : 03 87 30 92 85 / Mail : [dornot@ancy-dornot.fr](mailto:dornot@ancy-dornot.fr)

Pour plus d'informations, téléchargez l'application **Intramuros** sur smartphone ou tablette.



# UNE ARRIVÉE ET UN NOUVEAU DÉPART PARMI LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Après 39 ans de bons et loyaux services passés au sein de la commune, Michel Caré a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. En mars 1982, il est embauché par le maire, M. Michel, dans les services techniques du village, avec en poche un CAP de mécanicien ajusteur et tous ses permis de conduire. Il a apprécié la polyvalence de ce difficile métier au service du village et de ses habitants.

La marche, le bricolage et les petits plats cuisinés (au grand plaisir de son épouse) occupent désormais les loisirs de ce retraité heureux.

En attendant de pouvoir lui décerner la médaille du travail, au cours d'un verre de l'amitié (cérémonie annulée en raison de la pandémie), M. Gilles Soulier lui a remis un cadeau offert par la municipalité.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite, entouré de sa famille et de ses chats.



Désormais, deux employés, réalisent l'entretien et la maintenance du patrimoine et sont garants du bon état général du village.

**Steven Kull**, arrivé en 2016, a vite trouvé sa place grâce à ses compétences de peintre en bâtiment qui l'ont conduit à s'occuper de la rénovation intérieure des bâtiments communaux et des classes de l'école maternelle. Il a aussi activement participé à la plantation des arbres fruitiers dans le verger créé dans le cadre d'« Une naissance, un arbre ». Petit à petit, les bancs abîmés aux différents endroits de la commune, bénéficient également de ses talents de rénovateur.

**Steven Toniazzo**, âgé de 24 ans, est le dernier arrivé en décembre 2021, suite au départ de Quentin Millet, pour raisons familiales. Après une formation dans le domaine du chauffage et de la climatisation et une formation sur les travaux en hauteur, il a travaillé à la commune de Corny où il habite. Passionné de football, il fait partie du club AS CORNY.

## Jobs d'été

Depuis 2020, la commune participe à l'opération « 400 jobs d'été » qui permet d'employer 1 ou 2 jeunes de 17 à 25 ans (étudiants ou en situation précaire) durant la période estivale, pendant un ou deux mois.

En 2021, l'équipe des services techniques a été renforcée en juillet par Tom Freywald et au mois d'août par Loric Leclerc. Tous deux étudiants et habitants d'Ancy-Dornot. *Pascale Didaoui*

## LIBRE EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Chères Ancéennes-Dornotines, chers Ancéens-Dornotins,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022 et, en cette période de pandémie qui a déjà touché beaucoup d'habitants, nous vous souhaitons une année pleine de santé et des moments de bonheur partagé en famille, entre amis ou entre voisins notamment lors des fêtes locales en espérant qu'elles aient lieu pour redonner ainsi vie à notre village et maintenir un esprit communautaire.

Il est plus que jamais nécessaire d'être solidaire et de réfléchir collectivement à notre développement local. Dans un contexte de hausse du coût de la vie et de l'énergie en particulier, nous espérons que l'étude de dispositifs solidaires comme celui d'un achat groupé d'électricité et/ou de gaz, proposée lors du CCAS de décembre 2021, aboutisse à des mesures concrètes et, que

cette année soient enfin trouvées des solutions aux problèmes récurrents de stationnement, de vitesse, de sécurité ... comme cela a été depuis longtemps promis.

Nous avons souhaité diffuser une gazette pour partager avec vous nos observations sur des projets en cours ou à venir, de niveau local ou intercommunal. Nous poursuivrons notre participation à la vie locale par la création d'une association citoyenne complètement apolitique comme l'est notre équipe.

Nous vous remercions d'être toujours plus nombreux à suivre sur Facebook « Les mots libres d'Ancy-Dornot ».

Sincèrement vôtre, Marie-France Gaunard-Anderson, Raphaël Barthélémy et Aurélie Dobor-Andelot



Ont participé à la rédaction de ce bulletin : **Pascale Didaoui, Sandrine Jenot, Jean Munier, Émilie Pascarel, Sylvie Pontin, Martine Sas-Barondeau, Gilles Soulier.**

Conception graphique : Noface Création, 104, rue du Commerce 57680 Gorze. Tél. : 03 87 52 86 14, noface@nofacecreation.fr  
Impression : Imprimerie L'huillier, 4 Rue des Artisans, 57190 Florange. Tél. : 03 82 82 53 10, www.lhuillier.com